



**Communion d'Eglises Protestantes en Europe (CEPE)  
- Communion Ecclésiale de Leuenberg**

**Communiqué de presse**

## **L'Europe est caractérisée par des minorités**

**Le comportement des pays européens envers les minorités reflète la qualité de leur état de droit, a affirmé le secrétaire général de la Communion d'Eglises Protestantes en Europe CEPE, l'évêque Michael Bünker, lors des festivités à Zilina en Slovaquie.**

« Un état doit s'engager à protéger et à promouvoir la liberté de religion, il doit accorder à toutes les Eglises et communautés religieuses des droits inaliénables ». Ainsi s'est exprimé le secrétaire général de la Communion d'Eglises Protestantes en Europe CEPE, l'évêque Michael Bünker, lors des festivités liées au « 400<sup>e</sup> anniversaire du synode de Zilina » le 3 juillet 2010 à Zilina, Slovaquie, des festivités patronnées par le président de l'état slovaque Ivan Gasparovic.

En 1606, les Eglises luthériennes et réformées de ce qui était alors la Hongrie ont été officiellement reconnues. L'Eglise luthérienne célébra cette reconnaissance en 1610 lors du premier synode de Zilina dans l'actuelle Slovaquie. Depuis ce jour, cet événement est considéré en Hongrie et en Slovaquie comme exemplaire pour le dépassement pacifique de différences religieuses et politiques comme le mit en évidence l'évêque de l'Eglise luthérienne de Slovaquie, Milos Klatik. « Les Eglises ont été initiatrices de la réconciliation en plaçant leur foi commune au-dessus de l'identité nationale », confirma Tamás Fabiny, évêque de l'Eglise luthérienne de Hongrie.

Selon Bünker, le défi lancé par les diverses manières de croire et la pluralité religieuse, culturelle et ethnique apparaît sous un jour nouveau dans l'Europe actuelle. L'Europe est caractérisée par plusieurs centaines de minorités. « Le comportement des pays européens envers les minorités reflète la qualité de leur état de droit ». Environ 15 % de la population européenne sont protestants. Les Eglises protestantes européennes se sentent pour cette raison dans l'obligation d'élever la voix pour les minorités.

C'est pour cette raison que les Eglises protestantes européennes ont salué le Traité de Lisbonne. L'Union Européenne s'y est engagée à entrer dans un dialogue transparent, ouvert et régulier avec les religions. L'évêque Bünker ajouta : « Les Eglises protestantes contribuent à la vie commune dans des sociétés pluralistes. Elles enseignent le respect et la valeur des convictions de foi des autres et s'engagent pour les droits de l'Homme ».

Bünker affirma que les festivités de Zilina sont un exemple réussi de l'unité dans la diversité réconciliée que prônent les Eglises protestantes européennes. Les Eglises luthériennes de Hongrie et de Slovaquie ont posé un signe clair face à la tension politique entre ces deux pays. « Les protestants construisent des ponts là où d'autres souhaitent ériger des murs ».

*Vienne/Berne, le 12 juillet 2010*

*Contact*

*Thomas Flügge (attaché de presse)*  
*Tél. +41 (0)79 640 1902, t.fluegge@leuenberg.eu*

\*\*\*

*Actuellement 105 Eglises protestantes en Europe (y compris cinq Eglises sud-américaines émanant de l'Europe) appartiennent à la Communion d'Eglises Protestantes en Europe (CEPE). Les Eglises luthériennes, réformées, unies et méthodistes ainsi que les Eglises pré-réformatrices telles que vaudois et hussites s'accordent les unes aux autres une communion de chaire et d'autel en vertu de la Concorde de Leuenberg de 1973. L'adresse du Secrétariat : Severin-Schreiber-Gasse 3, A-1180 Vienne, tél.: +41.1.4791523.900, fax .110, Courriel: office@leuenberg.eu, Internet: www.leuenberg.eu. Dipl.theol. Thomas Flügge est responsable du travail des médias et de presse: tél. +41.31.37025.02, fax -.80, t.fluegge@leuenberg.eu.*